

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2017

Membres présents : B. BARDET, F. BOUDOURESQUE, M. CANTIN, L. CARON, J.P. CORDENOD, J.M. CURNILLON, F. CHABERT, P. FAUVET, G. GAUGE, D. GOUDARD, M. HARNAL, O. JOLY, Y. LAURENT, JL LEBOEUF, R. MARECHAL, F. MEUROU, A. MONCEL, C. PUVILLAND, M. PUDDU, G. RAMAKERS, JL REVEL, P. ROBIN, E. STUTZ, K. SUTTER, M. WIEL

Absents :

Excusés : P. PARE

Secrétaire de séance : Y. LAURENT

Convocation et affichage : 2 mars 2017

Approbation du dernier compte-rendu

Le compte rendu est approuvé – 3 abstentions pour absence.

Débat d'orientations budgétaires

Le débat d'orientations budgétaires a été préparé par la commission finances. Chaque conseiller a reçu un fascicule de propositions.

Les comptes ayant été arrêtés et vérifiés avec la Trésorerie, Madame le Maire propose de voter les comptes administratifs et les comptes de gestion.

Le conseil donne son accord.

Comptes administratifs 2016

Les résultats 2016 sont présentés par l'adjoint aux finances, ainsi que le détail des dépenses et recettes.

Le budget général de fonctionnement 2016 génère un report de 1 356 650.78 €. Concernant les budgets annexes, compte-tenu du transfert de compétence, le budget atelier relais est clôturé, les reports (- 46 725.21 € en fonctionnement et 321 553.24 € en investissement seront reportés sur le budget communal 2017)

Suite aux travaux des sanitaires, le budget camping présente un déficit d'investissement de 253 076.36 €, le fonctionnement génère quant à lui un report de 19 898.49 €.

Après quelques explications de détail, le conseil municipal vote à l'unanimité les comptes administratifs et de gestion qui sont en concordance. Le détail de ces comptes reste disponible en mairie pour consultation.

Madame le Maire reprend la parole et présente une première esquisse du budget construit avec les reports de l'exercice précédent et les restes à réaliser en recettes et en dépenses d'investissement.

Budget général de fonctionnement 2017

La section de fonctionnement du budget général est présentée en équilibre en dépenses et en recettes à 3 457 940.78 € après report des produits antérieurs de 1 356 650.78 € diminué du déficit du budget fonctionnement de l'atelier relais de 46 745.21 €. Elle dégage un autofinancement pour l'investissement de 1 304 065.30 € et prend en charge le déficit du budget camping pour un montant de 320 016.38 €. Les notifications de la fiscalité et des dotations n'ayant pas été reçues, les prévisions de recettes ont été fixées avec prudence et seront affinées dès notification par les services de l'état. Suite à la fusion des intercommunalités, la dotation de solidarité a été supprimée, une partie ayant été intégrée dans l'attribution de compensation.

Au niveau des charges du personnel, E. THOLAS partira en retraite et ne sera pas remplacée. Par contre, le remplacement d'un agent en arrêt maladie est prévu et 3 saisonniers à temps partiel ont été recrutés pour la saison d'ouverture du camping. Un budget est octroyé à la culture pour 5 000 € et à la médiathèque pour 7 813 €.

Programme d'investissement budget Général 2017

Mme le Maire propose un programme d'investissement pour un montant de 3 910 469.54 €. Le budget général a été construit sans recours à un nouvel emprunt, ni augmentation des taux d'imposition. Les principaux investissements proposés sont les suivants :

	Dépenses	Recettes
Acquisitions foncières (restructuration du centre de cuisinat, principalement)	700 000 €	769 000 € (participation SEMCODA+ vente parcelles en zone artisanale)
Mairie de Treffort + aménagement maison Rémond pour transfert des services pendant les travaux	1 174 500 €	
Skate park de Pressiat (opération terminée)	65 000	23 400 €
Investissement des clubs (terrains de foot)	20 000 €	4 000 €
Programmes du syndicat d'électricité (dont enfouissement route des 3 Monts à Pressiat)	90 240 €	
Sanitaires plage du plan d'eau Grange du Pin	40 000 €	
Acquisition CD / DVD (solde) (médiathèque)	16 800 €	
Informatique divers	17 000 €	

Travaux au foyer des personnes âgées + relais assistantes maternelles (solde des travaux + remplacement des huisseries)	230 000 €	224 000 € (subvention du Département, de l'Ircem et de la Carsat) pour des travaux réalisés en 2016
Aménagement bas de Cuisiat + coin fromagerie	100 000 €	
Aménagement local services techniques + achat véhicules	600 000 €	
Voie douce	253 000 €	63 000 € (aide de l'Etat et du département)
Accessibilité	37 000 €	13 500 € (aide de l'Etat)
Cimetière (reprise des sépultures de Montmerle)	25 000 €	
Divers investissements	196 000 €	

Budgets annexes

Les propositions d'inscriptions budgétaires pour les budgets annexes sont présentées en équilibre moyennant une avance du budget général de 320 016.38 € et un emprunt prévisionnel d'environ 100 000 € afin de permettre de financer le programme d'investissement proposé ci-dessous :

- Camping : réhabilitation du bâtiment de l'accueil, des chalets, de la clôture et installation de jeux.
- Développement commercial : changement des huisseries de l'Embellie, achat des panneaux de signalétique pour les commerces
- Réseau de chaleur : achat d'une nouvelle chaudière fuel
- Assainissement : réseau de la route des 3 monts à Pressiat (recours à l'emprunt)

CCAS : Le CCAS se réunira le 24 mars pour le vote du budget. Une subvention communale de 7 000 € a été inscrite.

Subventions versées aux associations : un budget de 80 000 € a été octroyé.

Au vu des demandes reçues, les propositions sont les suivantes

ADAPA	600 €	
ADMR	500 €	
Association repas	300 €	
Centre de Loisirs	11 000 €	De gros efforts d'économie ont été faits permettant de diminuer la demande de subvention qui était de 25 000 € l'an dernier

CANTINE SCOLAIRE	20 000 €	dont valorisation de la mise à disposition du personnel pour 16 000 €. Soit une subvention d'équilibre de 4 000 €
AMICALE DES POMPIERS	1 500 €	Correspond aux frais d'assurances
FEU D'ARTIFICE	6 000 €	
JEUNES POMPIERS	100 €	
MUSICOLLINES	8 000 €	Dossier non reçu
COMITE DE FLEURISSEMENT	4 000 €	Pour les 3 villages
FOOT	1 000 €	Pour traçage des terrains
VOYAGES SCOLAIRES	6 900 €	Classe mer, déjà votée
Mission locale jeunes	1 406 €	Concerne un accompagnement pour les jeunes en difficulté sur la commune (une vingtaine)
APEL (association parents école privée de St Etienne du Bois)	130 €	5 voix contre
TRIATHLON		Dossier non reçu
PREVENTION ROUTIERE	100 €	
FOUILLES DU MONT CHATEL	2 000 €	La demande était de 4 000 € pour permettre de défrayer les bénévoles. Le conseil accorde la moitié (1 voix contre - 1 abstention) et charge Mme le Maire de présenter le dossier en intercommunalité pour une aide éventuelle

Tous les dossiers n'ayant pas encore été réceptionnés, l'ensemble des subventions sera validé lors du prochain conseil.

Sans être exhaustive, Madame le maire présente une projection du programme pluri-annuel des principaux investissements envisagés, avec pour rappel quelques dépenses réalisées en 2015 et 2016

2015	Toit restaurant grange du Pin Voie douce (1) Rénovation gendarmerie (2 salles de bains + divers)	95 000 € 6 000 € 28 000 €
2016	Maison Sauvage (artisan pareur) Voie douce (2) Rénovation Résidence des Mousserons Extension du RAM Sanitaires camping Skate-park AMO Mairie (Socad) Rénovation 2 salles de bains de la gendarmerie	30 000 € 17 000 € 390 000 - 224 500 = 165 500 € 258 000 - 60 000 = 198 000 € 65 000 - 23 400 = 41 600 € 25 000 € 15 000 €
2017	Aménagement bas de Cuisiat Aménagement abords fromagerie Atelier services techniques Route des 3 monts Sanitaires plage (rénovation) Accueil camping + rénovation de 3 chalets (1) Lancement révision du PLU Voie douce 2 ème phase	70 000 € 30 000 € 400 000 € 530 000 - 42 000 = 488 000 € 45 000 € 70 000 € 20 000 € 150 000 €

	Réhabilitation de la mairie (1) et maison Rémond Accessibilité CDL et cantine Rénovation 2 salles de bains de la gendarmerie	45 000 + 155 000 € = 200 000 € 5 300 € 15 000 €
2018	Réhabilitation de la mairie (2) Aménagements salle de sports Rénovation salle des fêtes Assainissement (schéma directeur) (1) Parking Grange du Pin Rénovation de la mairie de Pressiat Rénovation appartements Mousserons (1) Rénovation 3 chalets grange du Pin (2) Accessibilité salle de sport, églises Treffort, Cuisiat et Montmerle PLU Rénovation gendarmerie (portes d'entrée, isolation)	420 000 € 30 000 € 16 000 €
2019	Réhabilitation de la mairie (3) Rénovation appartements des Mousserons (2) Rénovation ancien presbytère de Cuisiat Travaux églises ? (selon diagnostic en 2017) Assainissement (2) Rénovation 3 chalets grange du Pin (3) Accessibilité presbytère Cuisiat,	250 000 €
2020	Assainissement (3) Rénovation appartements Mousserons (3) Accessibilité gendarmerie ? Place centre de Pressiat Cour de la gendarmerie	
Autres projets	2021 : Accessibilité école élémentaire et salle des fêtes	

Amortissement travaux camping

Les travaux du camping étant terminés, le conseil est invité à en fixer la durée d'amortissement.

Montants à amortir, sous réserve de confirmation des chiffres par le Trésor Public

- VRD : 127 232 €
- Rénovation des sanitaires : 206 737 €

Les subventions seront à amortir sur la même durée (60 600 € attendus)

Madame le Maire propose d'amortir les VRD sur 30 ans et les sanitaires sur 20 ans.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

Subvention toiture

Le conseil accorde une subvention d'un montant de 690 € à M. RUDE pour la réfection de sa toiture.

Indemnités des élus

Le décret 2017-85 du 26/01/2017 présente une augmentation de l'indice brut de la fonction publique servant de base au calcul des indemnités de fonction des élus locaux.
 A compter du 1^{er} janvier 2017, l'indice 1015 est remplacé par l'indice 1022
 Il convient donc de modifier la délibération du 21/01/2016 en conséquence :

	Indice 1015	Indice 1022	Ecart en euros par mois
Maire (43%)	1644.43	1664.38	+ 19.95
Adjointes issus de TC (16.5%)	597.35	604.59	+ 7.24
Maires délégués (17%)	650.12	658.01	+ 7.89
Y. LAURENT (7.1%)	271.52	274.81	+ 3.29
C. PUVILLAND (5.5%)	210.33	212.88	+ 2.55
M. HARNAL (5.5%)	210.33	212.88	+ 2.55

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte d'indemniser les élus sur la base de l'indice 1022, tel que présenté ci-dessus.

Lancement de la procédure de consultation de maîtrise d'œuvre pour réhabilitation mairie

L'enveloppe prévisionnelle des travaux s'élève à : 1 300 000 € HT.

Le bilan des dépenses prévisionnelles de l'opération s'élève à : 1 680 000 € HT.

La commune va lancer ces prochains jours une consultation de maîtrise d'œuvre dans le cadre d'une procédure adaptée conformément à l'article 27 du décret du 25 mars 2016 pris en application de l'ordonnance du 23 juillet 2015. Cette procédure se déroulera en 2 étapes avec une première phase de candidature et une deuxième phase comportant une remise de prestation et d'offre.

Dans la deuxième phase, il sera notamment demandé aux candidats retenus de réaliser un croquis d'intention architecturale portant sur l'aspect extérieur du bâtiment en réponse aux éléments du programme, ainsi qu'une note descriptive. La remise de prestation donnera lieu au versement d'une indemnité à chaque concurrent qui aura répondu au cahier des charges de la consultation.

La sélection des candidatures et le choix de l'offre se fera par la commission désignée par le conseil. Madame le maire propose la composition suivante :

- Elus : Jacques Gauge, Robert Maréchal, Philippe Robin, J-L Revel, J-L Leboeuf, Laetitia Caron, Monique Wiel.
- Non élus : Dominique Allehaux, Gérard Lacroix
- CAUE : Anne Selva + 1 architecte
- Commission technique : X. Chirol, M. Guillemin (socad), Alec01.

Le calendrier prévisionnel de l'opération est le suivant :

- 31 mars : date limite de réception des candidatures
- Entre le 10 et le 15 avril : réunion de la commission pour choisir 3 ou 4 cabinets d'architectes
- 5 mai : date limite pour recevoir leurs propositions
- à partir du 15 mai : audition des candidats, avec plusieurs allers-retours entre la commune et les candidats
- 2^{ème} quinzaine de juin : choix du cabinet retenu

Il est demandé au conseil :

- D'approuver le programme de l'opération
- D'approuver l'enveloppe financière prévisionnelle des dépenses
- d'autoriser une procédure de consultation de maîtrise d'œuvre dans le cadre d'une procédure adaptée avec remise de prestation.
- D'autoriser le maire à verser une indemnité de 3 500 € HT aux candidats ayant remis une prestation.
- D'approuver la composition de la commission chargée de la sélection des candidats

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité sur tous ces points.

Résultat consultation pour travaux bas de Cuisiat

Suite à l'analyse des offres, la proposition de la Société SN2V a été retenue pour un montant de 57 374 € HT (ou 68 850 € TTC). La commission n'apas souhaité se positionner pour l'instant sur les fonds de quai, une décision sera prise à la fin du chantier.

Les travaux sont programmés pour les vacances scolaires d'avril.

Désignation du représentant de la commune siégeant à la commission locale d'évaluation des transferts de charge de la CA3B (CLECT)

Madame le maire propose de reconduire les membres qui avaient été désignés pour siéger à la CLECT de la CCTER. Monique Wiel en titulaire, et Jean-Louis Revel en suppléant. Le conseil donne son accord à l'unanimité.

A la demande de Mme le Maire, le conseil municipal accepte de délibérer sur des points non inscrits à l'ordre du jour :

Tarif location halle du camping

Certains particuliers demandent parfois à utiliser la halle du camping pour y organiser des fêtes de famille ou autre. Considérant qu'ils bénéficient des infrastructures, notamment sanitaires du camping, il est proposé de fixer un tarif de location à 100 € TTC/jour.

Accord du conseil à l'unanimité.

Signature convention avec GROUPON

Jean-Luc Leboeuf, adjoint chargé au tourisme, explique qu'il est très difficile de remplir les semaines de location des chalets en basse saison. Il propose de signer un contrat avec la société GROUPON qui permettrait de promouvoir les locations par des remises exceptionnelles. Le gain espéré avec cette opération serait de l'ordre de 13 000 € et développerait une publicité importante du site. Certains campings ont déjà expérimenté ce contrat et semblent en être satisfaits.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Mme le maire à signer le contrat avec la société GROUPON.

Immobilisation « Maison Sauvage »

Madame le maire rappelle que la Maison Sauvage était intégrée sur le budget atelier relais. Ce budget étant cloturé, compte-tenu du transfert de compétences à l'intercommunalité, il avait été décidé par délibération DE201612100, de reverser l'immobilisation « Maison Sauvage » au budget général. Or le loyer de cette maison étant soumis à TVA et compte-tenu de l'activité du locataire, elle propose de l'intégrer au budget développement économique, plus adapté à la situation.

Accord du conseil à l'unanimité.

Tarifs communaux

Mme le maire explique que des tarifs préférentiels étaient accordés aux habitants ou aux associations de la CCTER. La CCTER n'existant plus, il n'est plus possible légalement d'appliquer ces tarifs. Le conseil souhaite ne pas modifier la situation et précise par conséquent que le terme « CCTER » doit être remplacé, dans les tarifs, par « les communes de Nivigne et Suran, Corveissiat, Courmangoux, Drom, Grand Covent, Meillonas, Pouillat, St Etienne du Bois, Simandre »

Point sur l'intercommunalité

Les 2 ex bureaux se sont réunis pour commencer à travailler sur la conférence territoriale et les groupes de travail qui seront mis en place prochainement.

Composition de la conférence territoriale : membres actuels titulaires de la CA3B + ex-membres communautaires, soit 52.

Les agents présents au pôle de Val-Revermont

- 1 secrétaire à mi-temps : Annie Perret,
- 3 techniciens : Mathieu Haegelin (déchets et spanc), Julien Michel (spanc et voirie), Ingrid Perdrix (spanc et voirie)
- 3 musiciens intervenant en milieu scolaire : Didier et Aline Joannon, François Puthet
- 1 chargée de mission culture à mi-temps : Bérengère Bulin
- 1 responsable de pôle, à temps partiel : Thierry Rollet.

Missions des conférences territoriales

- Elles agissent par délégation du bureau de la CA3B
- Elles participent à la préparation et à la mise en œuvre de proximité des décisions communautaires dans les domaines correspondants à leurs compétences.
- C'est un lieu de dialogue privilégié communauté d'agglomération-communes
- Faciliter l'imbrication des actions et des visions communautaires et communales (action sociale, aménagement, transport, ...)
- Les conférences territoriales sont saisies pour avis, sur la répartition des enveloppes budgétaires votées en conseil communautaire (associations du territoire, dotation voirie, ...).

Les groupes de travail

- Ils ne sont pas des commissions thématiques bis. Ils doivent être validés en bureau.
- Ils sont ouverts aux conseillers municipaux et aux conseillers communautaires anciens et actuels.

- Après échanges, nous souhaitons pouvoir mettre en place les groupes de travail suivants, pour la conférence Bresse-Revermont :

1. Voirie : répartition entre les communes de l'enveloppe budgétaire accordée par le siège. Il est noté que les élus souhaitent préserver l'esprit de solidarité qui existe entre les communes, quel que soit le mode de répartition utilisé.
2. Environnement, assainissement, déchets : suivi du service, actions locales de promotion, recensement des problématiques rencontrées sur le terrain, ...
3. Petite enfance et jeunesse : commission d'admission, suivi des services
4. Culture, patrimoine : écoles de musique, sentiers de randonnées et VTT, dénomination et explication des sites « remarquables », signalétique des monuments, fouilles archéologiques du Mont Châtel, ...

Il est à noter que pour l'instant le Bureau de la CA3B n'a pas encore validé ces groupes de travail.

Pour info, la conférence des maires aura le lundi 20 mars à Treffort (environ 80 personnes) et la conférence territoriale le mercredi 5 avril à 20h à Treffort.

Tour des commissions

Culture : l'assemblée générale de Musicollines aura lieu le 10 mars. L'association est toujours à la recherche de bénévoles.

Pour rappel, soirée poésie samedi 11 mars à Pressiat

Questions diverses

Infos sur l'extinction de l'éclairage public :

Travaux (horloges astronomiques) à Treffort et Cuisiat : 42 200 €

Subvention syndicat d'énergie : 13 725 €

Fonds de compensation de la TVA : 6558 €

Commune : 21 917 €

	Consommation en KWH	Coût payé /commune	Coût du KWH	Nombre de points lumineux
2012	270 221	28 413 €	0,105 €	615
2013	277 035	31 234 €	0,112 €	615
2014	176 715	23 666 €	0,134 €	615
2015	164 706	24 896 €	0,151 €	648
2016	165 415	25 263 €	0,153 €	649

S'il n'y avait pas l'extinction de l'éclairage public, on aurait consommé 292 350 KWH, en 2016 à 0,153 €, soit une dépense de **44 729 €** en 2016. (- 19 466 € en 1 année).

En consommation, il y a eu une diminution de 40% entre 2013 et 2016

En dépense, il y a eu une baisse de 19 % entre 2013 et 2016.

L'investissement est d'ores et déjà amorti.

Marché du vendredi : 2 nouveaux marchands :

-1 volailler qui vient toutes les semaines. C'est un producteur local, qui loue des terrains sur la commune.

-1 rémouleur, aiguseur qui vient 1 fois/mois (dernier vendredi)

-un poissonnier, qui viendra tous les 15 jours à partir du 17 mars.

Un nouveau pizzaiolo est également présent le vendredi et dimanche à Treffort, le mardi à Cuisiat.

Voyage des élus :

Madame le Maire propose un déplacement en Alsace, pour rencontrer l'équipe municipale de KINGERSHEIM, et son Maire Joseph SPIEGEL, très connu pour son expérience en démocratie participative.

Il pourrait également être envisagé de rencontrer l'équipe municipale de UNGERSHEIM, commune de 2 200 habitants, bien connue pour son implication dans la préservation de l'environnement et qui s'est lancée dans la démarche de transition énergétique, vers l'après pétrole, en décidant de réduire son empreinte énergétique.

Les élus sont intéressés par cette proposition.

Tenue des bureaux de vote, rappel des dates :

Présidentielles :

1^{er} tour : 23 avril

2^{ème} tour : 7 mai

Législatives :

1^{er} tour : 11 juin

2^{ème} tour : 18 juin

Les 3 bureaux de vote (Treffort, Pressiat et Cuisiat) seront ouverts de 8h à 19h

Prochaines dates

Samedi 11 mars : repas dansant des pompiers

Soirée poésie à la salle des fêtes de Pressiat

Jeudi 23 mars, 18h : réunion de la commission communale des impôts directs

Vendredi 24 mars, 18h : réunion du CCAS (vote du budget)

Samedi 25 mars à 10h30 : inauguration du « passage du 19 mars 1962 » sur place.

Samedi 1^{er} avril : accueil des nouveaux arrivants en mairie à 11h

Prochain conseil municipal : mardi 4 avril à 20h30 à Treffort.